

Communiqué de presse

Nantes, le 4 mai 2021

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Hôtel du Département
3, quai Ceineray
CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1
loire-atlantique.fr

CONTACTS PRESSE :

service.presse@loire-atlantique.fr – 02 40 99 11 13
Laurence Corignet : 02 40 99 17 45
Anaïs Hubert : 02 40 99 09 61
Gweltas Morice : 02 40 99 16 68

Loire
Atlantique

**Philippe Grosvalet écrit un courrier à Claire Hédon
avec cinq autres présidents de Département**

Jeunes étrangers arrêtés à la sortie de l'ASE : la Défenseure des Droits alertée

Président du Département de Loire-Atlantique, Philippe Grosvalet, a écrit avec cinq autres présidents de Départements un courrier à Claire Hédon, Défenseure des Droits, pour l'alerter sur la situation de jeunes étrangers interpellés dès leur sortie des locaux de l'Aide Sociale à l'Enfance des Alpes-Maritimes :

« Les Départements assument, pour le compte de l'Etat, les entretiens d'évaluation qui doivent conduire à statuer sur la majorité ou la minorité de jeunes mineurs non-accompagnés, lorsqu'ils arrivent sur notre territoire. Cette évaluation devrait relever de l'État.

Récemment, plusieurs associations des Alpes-Maritimes alertent sur des arrestations de jeunes étrangers dès leur sortie des locaux de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département des Alpes-Maritimes.

Alors qu'ils viennent s'inscrire dans un parcours d'évaluation et de reconnaissance de la minorité, ces jeunes seraient interpellés quelques minutes après la reconnaissance de leur majorité. Ils se voient alors privés de leurs droits à déposer un titre de séjour comme le prévoit l'article 311-6 du Ceseda, ou d'exercer tout recours sur la décision administrative qui vient de leur être notifiée.

Si de telles pratiques étaient vérifiées, elles dévoient les finalités de l'action sociale des Départements et marquent une rupture dans les objectifs de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Afin que toute la lumière soit faite sur ces pratiques, nous déposons ce jour une saisine officielle auprès de vos services. »

Les cosignataires de ce courrier :

- ➔ Nathalie Sarrabezolles, présidente du Département du Finistère.
- ➔ Georges Méric, président du Département de La Haute-Garonne.
- ➔ Xavier Fortinon, président du Département des Landes.
- ➔ Philippe Grosvalet, président du Département de La Loire-Atlantique.
- ➔ Alain Lassus, président du Département de La Nièvre.
- ➔ Stéphane Troussel, président du Département de La Seine Saint-Denis.